
CABINET

Arrêté n° 3 7 9 5 MATD-CAB 11 Aout 2003
modifiant l'arrêté n° 4364 du 09 août 2002 portant publication
de la liste des conseillers locaux élus aux conseils de région
et de commune à l'issue des élections locales du 30 juin 2002.

Le ministre de l'administration
du territoire et de la décentralisation,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale ;
Vu la loi n° 3-2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative
territoriale ;
Vu la loi n° 7-2003 du 6 février 2003 portant organisation et
fonctionnement des collectivités locales ;
Vu la loi n° 8-2003 du 6 février 2003 portant loi organique relative à
l'exercice de la tutelle sur les collectivités locales ;
Vu le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 tel que rectifié par le décret
n° 2002-364 du 18 novembre 2002 portant nomination des membres du
Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 4364 du 09 août 2002 portant publication de la liste des
conseillers locaux élus aux conseils de région et de commune à l'issue
des élections locales du 30 juin 2002 ;
Vu les requêtes introduites,

ARRETE :

Article unique : L'arrêté n° 4364 du 09 août 2002 portant publication de
la liste des conseillers locaux élus aux conseils de région et de
commune à l'issue des élections locales du 30 juin 2002 est modifié ainsi
qu'il suit :



Département de Brazzaville
Circonscription de Poto-Poto

Au lieu de :

BOKILO Gabriel, démissionnaire

Lire :

MANGOUTA Robert Paul, 2^{ème} sur la liste de l'Union pour le Redressement National (URN).

Département des Plateaux
Circonscription d'Abala

Au lieu de :

ITOUA Hilaire, décédé

Lire :

NGATSONO LANGUI François, candidat indépendant.

Département du Niari
Circonscription de Kibangou

Au lieu de :

MANGA Albertine, deuxième de la liste du Parti Congolais du Travail (PCT).

Lire :

KOMOKISSAMBOU Dieudonné, tête de liste du Parti Congolais du Travail (PCT).

Département de la Likouala
Circonscription de Bouanela

Au lieu de :

MOKOUNA Samuel non candidat



Lire :

KITOKO LEMOUELET Emery, troisième sur la liste du Parti Congolais du Travail (PCT).

Commune de Pointe-Noire
Arrondissement 3 Tié-Tié

Au lieu de :

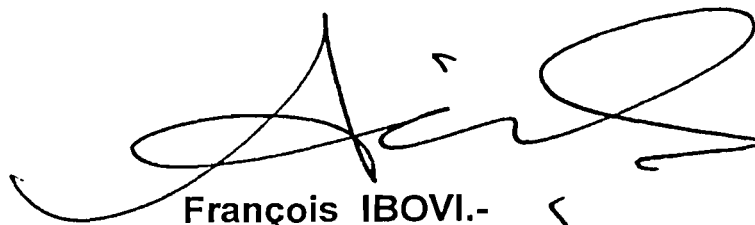
MASSAMBA Faustin, douzième sur la liste de l'Alliance pour le Congo (APC)

Lire :

BOUTANDOU Hilaire, tête de liste de l'Alliance pour le Congo (APC).

Le reste sans changement.-

Brazzaville, le 11 Aout 2003



François IBOVI.- <

Ampliations :

MATD-CAB	2
IGAT	1
DGAT	1
C.D et M de B/ville	2
C.D et M de P/N	2
C.D Plateaux	2
C.D Niari	2
C.D Likouala	2
Intéressés	5
Archives	2/2 